



14ème législature

Question N° : 101823	De M. Denis Jacquat (Les Républicains - Moselle)	Question écrite
Ministère interrogé > Affaires sociales et santé		Ministère attributaire > Solidarités et santé
Rubrique > professions de santé	Tête d'analyse > sages-femmes	Analyse > Ordre des sages-femmes. livre blanc. propositions. perspectives.
Question publiée au JO le : 03/01/2017 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les propositions exprimées par le conseil national de l'Ordre des sages-femmes dans son livre blanc intitulé « Innover pour la santé publique avec les sages-femmes ». Les instances de la profession de sage-femme apportent leur soutien à la mise en place d'une consultation pour tous les jeunes dès l'âge de 16 ans. Le conseil national de l'Ordre des sages-femmes indique que lors de ces consultations, les sages-femmes pourraient intervenir dans des actions d'éducation et de prévention auprès des jeunes pour leur faciliter l'accès aux informations sur la santé génésique, la santé sexuelle et affective et la contraception ainsi qu'à la prévention des infections sexuellement transmissibles. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis sur cette proposition.